

SOLIGNAC

INFO
MUNICIPALE



Janvier 2016



nos écoliers
en
classe de neige
2016

Le mot du Maire



Madame, Monsieur, Chers Solignacois,

2015 vient de se terminer. Nous nous rappellerons longtemps des actes barbares que notre pays a vécus en janvier et novembre. Nous avons perdu un nombre trop important des nôtres, d'autres ont été blessés dans leur corps, nous avons tous été touchés dans notre cœur. Cette violence a été un choc et a suscité la compassion et le resserrement de tous les français autour des valeurs de la République.

Nous soutenons l'action de la France contre les fanatiques meurtriers. La radicalisation, nous l'avons compris, prend parfois racine sur notre propre sol et chaque commune est responsable de ses jeunes. Plus que jamais, nous devons tout mettre en œuvre pour que nos jeunes aient des activités. Nous espérons ainsi donner des repères à chacun d'entre eux et de vraies valeurs.

Cela va bien dans le sens de notre programme (de 2014) où nous indiquions vouloir donner la priorité à l'éducation et à l'enfance : réalisation du Pôle Jeunesse avec ALSH et foyer des ados, réforme scolaire avec des TAP de qualité, évolution de la garderie vers un accueil éducatif.

Avec cette année écoulée, c'est l'occasion de faire le point sur les réalisations. Elles vous ont été présentées, en principe, au fur et à mesure dans les précédents bulletins municipaux :

- La construction du Pôle Jeunesse, avec une occupation depuis le 27 avril,
- Le réaménagement des places Georges Dubreuil et du 8 mai 1945,
- La création du conseil de Sages,
- Le fleurissement et l'embellissement de notre centre bourg,
- La modification de l'emploi du temps des deux écoles afin d'améliorer la pause méridienne et la place des T.A.P., aussi bien pour les enfants que pour les encadrants,
- L'accueil des nouveaux habitants,
- J'ajouterais : la participation active aux grands projets de Limoges Métropole comme l'ouverture du centre aquatique « Aquapolis » qui a permis l'accueil des élèves de nos écoles, la collaboration des services de L.M. pour l'étude sur la réhabilitation de la traversée du bourg et bien d'autres collaborations au quotidien.

Comme vous le savez, la politique actuelle est à la réduction des budgets de fonctionnement et toutes les communes sont impactées par la baisse des dotations de l'Etat. Lors de l'établissement de ce budget, nous devons être très vigilants et voir où nous pouvons faire des économies.

Des investissements sur la commune sont encore nécessaires, des choix devront être effectués en fonction des priorités et des finances, et surtout solliciter les aides financières possibles.

Pour l'année 2016, des projets sont en cours de réalisation, d'autres à l'étude :

- Dans le cadre de la politique jeunesse, l'organisation de l'accueil des ados avec le recrutement d'un animateur professionnel est une des priorités,
- L'étude sur la réhabilitation de la traversée du bourg entre l'Abbatiale et le Pôle Jeunesse en est une autre,
- Depuis le 4 janvier, la gestion de l'A.L.S.H. est confiée à « La Ligue de l'Enseignement/FOL » en remplacement de l'Association Briance-Loisirs. Une information spécifique à cette passation de pouvoirs est jointe à ce bulletin municipal (page 5),
- Afin de répondre aux obligations législatives, entre autres, la révision du P.L.U est engagée,
- Est engagée, aussi, l'opération « Rénovation des façades ». Une réunion publique a eu lieu le 10 décembre dernier,
- L'opération « Dénomination des voies et numérotation des habitations » est en cours,
- La réalisation d'une aire de camping-cars sur le terrain annexe au stade Raymond Breuil,
- L'aménagement, en chambres, de l'étage au-dessus du SOLILES pour l'accueil de randonneurs,
- La réhabilitation du restaurant scolaire et des toilettes de la place Georges Dubreuil,
- La poursuite de la réhabilitation du moulin et du barrage.

Quelques dossiers sont détaillés dans les pages suivantes, d'autres le seront au fur et à mesure de leur avancement.

Je voudrais rappeler que le lien social est vivifié par tout le tissu associatif de notre commune, et encore une fois, je veux souligner le courage et la générosité de ceux qui s'investissent dans les associations. Je leur adresse mes remerciements les plus chaleureux.

Maintenant, je vous laisse parcourir les articles de ce nouveau bulletin municipal. Agréable lecture.

Et enfin, je vous adresse à chacune et chacun d'entre vous, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de réussite, tant personnelle que professionnelle.

TRES BELLE ANNEE 2016

Avec mes sentiments les meilleurs
Yvette AUBISSE

SOMMAIRE

• Le mot du Maire

P 1

• Dénomination des voies

P 2 et 3

• Comptes rendus des CM
• Les agents recenseurs

P 4

• Accueil des nouveaux habitants
• Plantation des tilleuls
• Inscription à l'école

P 5

• Changement de gestionnaire à l'ALSH

P 6

• Repas des Aînés
• RAM « Croque Lune »

P 7

• Un Maître restaurateur à Solignac
• Syndicat des Eaux
• Enquête Insee
• Un cabinet d'ostéopathe...
• Un nouvel artisan

P 8

• Etat civil
• Le lama

P 9

• V'LIM
• Le monoxyde de carbone

P 10

• La TNT HD

P 11

• Energie habitat +

P 12

• Judo Club Val de Briance
• Aïkido Club Val de Briance
• Tennis Club Val de Briance

P 13

• Culture et Loisirs Val de Briance
• AAPPMA Vienne Briance

P 14

• Les Amis de Solignac
• Maza'Val

P 15

• L'huître en fête
• Comité de Jumelage
• Lions Club Solignac en Limousin

P 16

• Renaissance de Solignac-Le Vigen
• Foyer des Aînés
• Théâtre

P 17

• Page mag'

P 18

• Téléthon

Responsable de la publication : Yvette Aubisse
Responsable de la rédaction : Marie-Claude Naudon
Couverture : Alain Lafeuille, photos d'Olivier Ribierre

Photos : Mairie de Solignac, ALSH, Judo Club, Culture & Loisirs, Les Amis de Solignac, R. Laffitte, R. Martin, A. Porthault, RAM de Boisseuil, C. Pasquier, H. Caupenne, l'AAPPMA, G. Pichonnaud, M. Roussillat, Renaissance de Solignac-Le Vigen.

Conception : Bureau de dessin D. VALLE
Le Pâtural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX
Tél. 05 55 70 32 84 - valle.d.pro@wanadoo.fr

Bulletin imprimé sur papier recyclé.



Cérémonie des vœux



Dénomination des voies

La commission « Dénomination des voies » est opérationnelle depuis l'automne. Elle est présidée par Claude Gourinchas qui travaille avec 8 élus : Y. Aubisse, C. Roubet, S. Guitard, J. Pagnoux, P. Pareaud, A. Rebière, P. Lallet, C. Caupenne.

La commune a été découpée en 8 secteurs. Chaque binôme d'élus, muni d'un plan, est chargé de l'étude de 2 secteurs.

La 1^{ère} étape consiste à faire du repérage sur le terrain. La 2^{ème} sera de corriger les anomalies relevées sur place (chemins non répertoriés, maisons ne figurant pas sur le cadastre...).

Il a été fait appel à la population solignacoise pour rejoindre la commission. Beaucoup de demandes nous sont parvenues. Trois membres volontaires du Conseil de Sages ont été intégrés au groupe de travail. Certains habitants ont déjà participé à la sectorisation, d'autres rejoindront la commission lorsqu'elle travaillera sur la dénomination des voies, étape où il faudra choisir des thématiques de dénomination. L'association « Renaissance de Solignac » souhaite s'associer à cette démarche.

Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ce dossier.

Conseil municipal du 23 septembre 2015 : à retenir

Convention avec GRDF pour occupation domaniale ayant pour objet l'installation et l'hébergement d'équipement de télé-relevé en hauteur

GRDF va mettre en place un nouveau système de comptage automatisé permettant le relevé à distance des consommations de gaz naturel des consommateurs particuliers et professionnels.

Vote à l'unanimité

Demande de subventions dans le cadre des contrats territoriaux départementaux (CTD)

Trois projets prioritaires seront proposés :

- La rénovation de la cantine scolaire

- La réhabilitation des toilettes publiques de la Place G. Dubreuil
- L'aménagement en gîte d'étape du 1^{er} étage de l'immeuble communal abritant le « Solilès » destiné à accueillir les randonneurs.

Vote à l'unanimité

M^{me} le Maire est autorisée à déposer ces demandes de subventions.

Mise en place du prélèvement des factures de cantine et garderie.

Vote à l'unanimité

Conseil municipal du 3 novembre 2015 : à retenir

Nouveau dispositif des agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP)

Pour respecter cette obligation, nous avons établi un agenda sur 6 ans. Philippe Aubisse, en charge du dossier, présente au Conseil Municipal sa démarche et les actions de mise en accessibilité envisagées pour un coût de 64 500 €.

Vote à l'unanimité

Rénovation des façades

Présentation du règlement de l'opération élaboré entre la commune de Solignac et le C.A.U.E. (Conseil en architecture urbanisme et environnement) de la Haute-Vienne ainsi que la convention entre la commune et la Fondation du Patrimoine.

Pour : 17 Contre : 2

Création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps partiel :

Il s'agit de confirmer en CDI à temps partiel (25h par semaine) l'emploi d'un agent d'entretien du Pôle Jeunesse et renforcement de l'équipe de pause méridienne.

Vote à l'unanimité

Création de postes pour trois agents recenseurs

L'opération de recensement sur notre commune se déroulera du 20/01/2016 au 21/02/2016. Il est nécessaire de recruter 3 agents recenseurs. Trois personnes de la commune, demandeurs d'emploi ont été choisies.

Cette dépense représente environ 4 200 € de salaire brut. L'Etat versera une aide de 3189 € pour cette opération obligatoire.

Conseil municipal du 9 décembre 2015 : à retenir

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)

Avis sur le projet du nouveau schéma (EPCI et Syndicats)

Il est demandé aux conseils municipaux de se prononcer sur l'adoption du nouveau schéma départemental de coopération intercommunale.

Le Conseil Municipal entérine les décisions prises pour ce qui concerne nos deux syndicats, le SIPE et le SIVOM : maintien en l'état contrairement aux préconisations du SDCI qui demande la disparition du SIVOM Solignac-Le Vigen et sa fusion avec le SIVU (SIPE).

Vote à l'unanimité

Signatures de conventions

1 - Avec la Ligue de l'Enseignement/FOL 87 pour la gestion de l'accueil de loisirs

La commune de Solignac travaille déjà avec la Ligue de l'Enseignement/FOL 87 pour la gestion des TAP.

La Ligue reprend la totalité de la gestion de l'accueil de loisirs, pour une durée d'un an dans un premier temps. Pour l'année 2016, le montant prévu est de 60 523 €.

Vote à la majorité moins une voix*

*C. Caupenne, salariée à La Ligue, n'a pas souhaité participer au vote.

2 - Avec la commune du Vigen pour le fonctionnement de l'accueil de loisirs

Cette convention a pour objet de régler la contribution de la commune du Vigen au fonctionnement de l'accueil de loisirs : soit pour l'année 2016, 25 966,09 € pour les vacances et 5 636,19 € pour les mercredis. La convention est signée pour une durée d'un an avec réexamen fin novembre pour reconduction l'année suivante.

Vote à l'unanimité

Plan local d'urbanisme : choix du bureau d'étude

La commission d'appel d'offres a choisi le bureau d'études Hélène Gauzentes Territoires, associé à la Société ECOSAVE. Leur prestation s'élève à 31 230 € TTC pour la tranche ferme et 5 940 € TTC pour les 3 tranches conditionnelles.

Vote à l'unanimité

Transfert d'une voie du domaine privé de la commune dans le domaine public

La commune est devenue propriétaire d'un tronçon de route entre la RD32 et la route de Ventaud.

Cette voie était classée dans le domaine privé. Elle doit faire l'objet d'un reclassement dans le domaine public. Son entretien sera transféré à Limoges Métropole dans le cadre de la compétence voirie.

Vote à l'unanimité

Les agents recenseurs



Catherine LAURENT



Etienne CARNOY



Sophie PASCAUD



Accueil des nouveaux habitants

La réception d'accueil des nouveaux habitants est une tradition. Ce moment de rencontre et d'échange permet de présenter la commune aux nouveaux solignacois et d'établir le contact avec les élus.

Sur les 26 familles conviées, 13 ont répondu et se sont réunies autour du maire et d'une partie de l'équipe municipale. Yvette Aubisse a abordé des thèmes différents tels que la vie municipale, économique, culturelle et associative de Solignac, les projets aboutis et ceux à venir, les manifestations importantes pour la vie du village.

Les conversations se sont poursuivies autour du verre de l'amitié.



Savez-vous planter... les tilleuls ?

Le 8 décembre dernier, en pleine COP 21, les enfants de l'école Joseph Mazabraud, accompagnés de leurs enseignants, se sont rassemblés sur la place Georges Dubreuil pour aider à la plantation des tilleuls. Ils ont tous relevé leurs manches, se sont munis de pelles et ont aidé les employés municipaux.

D'autres arbres seront bientôt plantés sur cette place et sur celle du 8 mai 1945. Le mobilier urbain sera installé au printemps.

Les élèves de l'école Val de Briance ont profité de la plantation de leur tilleul dans la cour pour fêter la journée de la laïcité le 9 décembre.

Inscription à l'école

Afin de mieux prévoir et organiser la rentrée scolaire 2016-2017, nous invitons les parents qui souhaitent inscrire leur enfant à l'école de le faire dès que possible.

Les enfants concernés sont les nouveaux venus sur la commune et les enfants nés en 2013.

Modalités d'inscription : se présenter à la mairie avec le **livret de famille** et le **carnet de santé** de l'enfant.

L'Accueil de Loisirs avec la Ligue de l'Enseignement

La Ligue de l'Enseignement - Fédération des Œuvres Laïques de la Haute-Vienne - a été choisie par la municipalité de Solignac afin de reprendre la gestion de l'Accueil de Loisirs créé il y a 30 ans.

Au fil des ans, la structure a connu bien des évolutions, tant au niveau des périodes d'ouverture que des locaux utilisés. Le centre fonctionne maintenant sur la quasi-totalité des congés scolaires (sauf ceux de Noël) et les mercredis après l'école. Les locaux municipaux mis à disposition, qu'ils soient dédiés (pôle jeunesse pour les 6-14 ans) ou partagés (site Val de Briance pour les 3-5 ans) sont fonctionnels.

Près de 240 enfants fréquentent l'Accueil de Loisirs chaque année, preuve qu'il remplit ses missions éducatives et de loisirs auprès des enfants tout en répondant à l'attente des familles de Solignac, du Vigen et de quelques communes environnantes.

Augmentation de l'activité, problématiques de recrutement et de suivi du personnel, gestion administrative de plus en plus exigeante... assumer un tel fonctionnement devenait difficile pour les responsables bénévoles de l'Association Briance Loisirs. La quasi-totalité des accueils de loisirs de cette importance sont gérés, soit directement par les communes ou intercommunalités, soit par des associations qui ont les moyens professionnels adaptés.

La Ligue de l'Enseignement - FOL de la Haute Vienne, mouvement associatif d'Education Populaire, inscrite dans le paysage des temps éducatifs depuis 150 ans, est en mesure de reprendre cette gestion.



Depuis maintenant plus d'un an, elle participe en concertation avec la municipalité de Solignac à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et, en particulier, des Temps d'Activités Périscolaires. Autour de valeurs communes de laïcité, de respect de l'individu, d'égalité, de mixité, de solidarité et de socialisation, elle a su faire émerger des dynamiques de fonctionnement qui l'ont conduite à proposer des actions éducatives de qualité menées par des professionnels guidés par le seul intérêt de l'enfant.

Cet opérateur de premier plan a une très grande expérience, notamment sur les loisirs éducatifs des enfants, que ce soit sur les temps scolaires, périscolaires ou extrascolaires. Son rôle, sa maîtrise et ses valeurs sont reconnus par les différentes instances telles la CAF, la Jeunesse et Sports ou le Conseil Départemental.

Bien entendu, tout a été fait pour que l'Accueil de Loisirs poursuive son fonctionnement dans le même esprit, pour l'intérêt des enfants et des familles. Depuis plus d'un an, en concertation et travail approfondi avec les communes de Solignac et du Vigen, tout a été mis en œuvre pour une transmission la plus harmonieuse possible.

L'organisation de l'Accueil de Loisirs, son fonctionnement et son équipe restent inchangés. La volonté est de poursuivre le travail mené par l'Association Briance Loisirs, dans la continuité de la politique jeunesse menée par la municipalité de Solignac et de l'enrichir d'une expérience d'association issue du mouvement de l'Education Populaire, soucieuse de favoriser l'accès de tous à l'éducation, la culture, le sport, les loisirs, et de contribuer ainsi à l'épanouissement de l'enfant dans toutes ses dimensions.



Repas des Aînés

Le samedi 12 décembre, ce sont 101 convives qui prenaient place autour des tables joliment décorées et agrémentées de petits bouquets confectionnés bénévolement par Marilau Raimbault. Cette année, 14 convives de plus de 65 ans sont venus pour la 1^{ère} fois.

A l'entrée de la salle, un petit cadeau était remis à chacun, un sac pliable pour les dames, un stylo pour les messieurs.

Relais Assistants Maternels/Parents « Croque lune »

Lundi 12 octobre, les enfants du Relais Assistants Maternels « Croque Lune », accompagnés de leurs assistants maternels, ont participé à un atelier d'éveil à l'occasion de la semaine du goût. Murielle COUDERT, maraîchère au Vigen, a animé un temps de découverte des légumes bio de saison (potimarron, radis japonais, carottes, tomates...). Certains légumes ont été proposés crus (tomate, radis, carotte...), d'autres cuits (potimarron, pomme de terre) ou les deux (carotte). Les enfants ont bien apprécié ces saveurs de saison !

Le lundi 14 décembre, le Noël du Relais Assistants Maternels /Parents « Croque Lune » s'est déroulé à l'Accueil de Loisirs de Boisseuil, en présence de Sandrine Sazerat, élue adjointe à l'enfance et à la jeunesse, Marie-Laure Laleu, conseillère municipale de Boisseuil, ainsi que Marie-Claude Naudon, élue de Solignac, représentant le Syndicat Intercommunal Pour l'Enfance du Val-de-Brianche.

Pour cette édition 2015, une soixantaine de personnes ont assisté au spectacle « Au jardin » proposé par Joëlle Pascal qui a fait l'unanimité.

Ensuite adultes et enfants se sont retrouvés autour d'un goûter pour prolonger ce

moment de partage et d'échanges au son de l'accordéon de Joëlle. Merci à tous pour ce beau moment...

Yvette Aubisse, entourée de ses conseillers, de ses collègues du Vigen et de Condat, ainsi que d'Annick Morizio, notre conseillère départementale et représentant Daniel Boiserie notre député, a souhaité la bienvenue à tous et a remercié le personnel municipal qui a œuvré pour la réussite de cette journée. Annick Morizio lui a succédé. Quant au président de Limoges Métropole, retenu par d'autres obligations, il est passé plus tard dans l'après-midi pour saluer l'assistance.

Comme à l'habitude, le cuisinier du restaurant scolaire a régalé tout le monde : velouté de potimarron, lotte à l'américaine, magret de canard au miel. Le repas a pris fin avec les bûches de Noël de M. Arnaud, le boulanger de Solignac.

Côté animation musicale, toujours un Solignacois puisque c'est l'orchestre de Vincent Gavinet qui officiait.

Encore une belle journée conviviale !

Les Aînés de plus de 70 ans qui ne sont pas venus au repas ont reçu des colis de Noël apportés par le maire et des conseillers.

moment de partage et d'échanges au son de l'accordéon de Joëlle. Merci à tous pour ce beau moment...

Assistants maternels, futurs parents, parents, n'hésitez pas à solliciter le RAM qui est un service à votre disposition avec une professionnelle à votre écoute.

Contact : Sandrine Miramont : par téléphone au 05-55-58-83-06 ou par mail : ram@mairie-boisseuil87.fr

Temps d'accueil collectif : lundi, mardi, jeudi et vendredi entre 9h15 et 11h30, sur inscriptions

Temps de permanence : lundi de 13h à 18h ; mardi de 13h à 17h45 ; mercredi de 9h à 11h et vendredi de 15h à 17h





Un maître restaurateur à Solignac

Monsieur le Préfet nous informe que, par décret, Cyrille Pasquier, restaurateur au Saint-Eloi, a obtenu le titre de Maître Restaurateur avec une mention d'excellence suite à son sans-faute.

Ce titre récompense les établissements de restauration dont l'expérience professionnelle est validée et qui proposent une cuisine faite sur place, à partir de produits frais essentiellement de la région et intégrant les circuits courts.

Félicitations à Cyrille Pasquier et à Maxime Delaunois, son Chef de cuisine, ainsi qu'à toute l'équipe du restaurant.



Le SVBG a désormais un site internet où vous trouverez toutes les informations dont vous pourriez avoir besoin :

www.synd-vbg-eaux.com



INSEE

Enquête Insee sur le cadre de vie et la sécurité

Du 1^{er} février au 30 avril 2016, l'Insee, en partenariat avec l'observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, réalise une enquête sur le cadre de vie et la sécurité.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. L'enquêteur de l'Insee prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Merci de lui réserver un bon accueil.

Ouverture d'un cabinet d'ostéopathe. . .

2, rue de la Peyrade

Pierre PORTE, ostéopathe D.O, après 6 années d'études à l'Institut Toulousain d'Ostéopathie et riche d'une expérience dans les milieux hospitaliers et sportifs, vient d'ouvrir son cabinet de consultations au 2, rue de la Peyrade (ancien cabinet de kinésithérapie). Il pratique également la consultation à domicile.

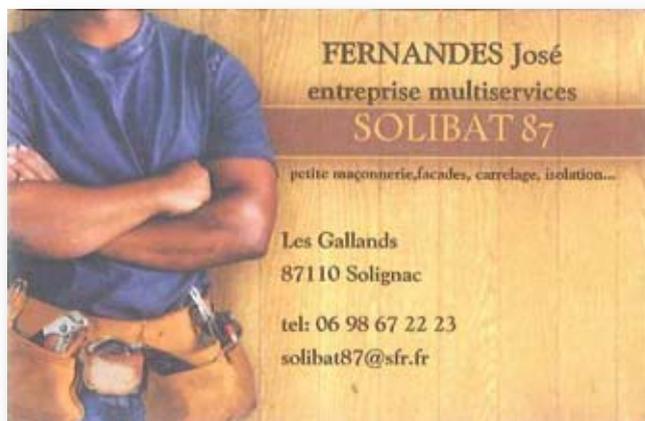
Natif de Solignac où il a passé son enfance et son adolescence, il lui est apparu comme une évidence de s'y installer.

N'hésitez pas à le contacter :

06 85 90 80 07 / 06 40 79 18 93

pierreposteo87@gmail.com

. . . et un nouvel artisan à Solignac



ETAT CIVIL

NAISSANCES

21 septembre	TREUIL Eloïse - Villebon
15 octobre	CEUCA-URMA Stefan - Les Gallands
20 octobre	MERLIN Armand, Marie, Nicolas, Ferdinand - 4 bis, rue des Vignes
24 novembre	JANICOT Théo - Envaud
30 novembre	GUEROUX Adrien Jean - Les Côteaux de Lescure
12 décembre	CALHAU Tiana - 1 Lotissement le Clos
27 décembre	PASSERIEUX Louka, Paul - Le Sirieix

MARIAGES

31 octobre	RIBIERE Béatrice Hélène et PENOT Frédéric-Eloi Jean-Marcel Petit-Leygat
------------	--

DECES

22 septembre	GARCIA Gisèle - 14, avenue d'Obernai
--------------	--------------------------------------

Etat civil de l'année 2015 : **NAISSANCES : 16 - MARIAGES : 5 - DECES : 6**

Un lama à Solignac



En cette année où le monde entier s'est retrouvé à Paris pour la COP21 (conférence sur les changements climatiques).

En cette année, où, sur Solignac, comme sur le reste de la France, le printemps semble s'installer en hiver et l'hiver, le vrai, tarde à venir... la commune innoverait-elle en matière de développement durable ?

Un lama – originaire, nous le rappelons, de l'hémisphère sud – a désherbé, en une journée, l'espace vert à côté du monument aux morts.

Adieu veaux, vaches limousines, cochons culs noirs, chèvres et moutons... l'élevage d'avenir en ces temps de réchauffement climatique, c'est le lama !!

Dans le cadre du développement des modes de déplacement «doux», la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole met en place un service de location de vélos classiques et à assistance électrique, dénommé "V'Lim". Ce dernier permet aux usagers de louer un vélo à moindre coût.

V'Lim a pour objectif de favoriser une nouvelle façon de se déplacer, de diminuer l'usage des véhicules individuels en ville et ainsi de participer à la protection de l'environnement. Par ailleurs, l'utilisation du vélo V'Lim contribue à la bonne santé des usagers via la pratique d'une activité physique.

Le premier vélo V'Lim est arrivé sur la commune et est visible dans le hall de la mairie. Rapidement, des racks, pour garer ces vélos, vont être disposés sur la place Georges Dubreuil.

Vous êtes intéressé et souhaitez louer un vélo V'Lim ? Renseignez-vous à la mairie de Solignac pour les conditions d'utilisation.



Le monoxyde de carbone

En France, chaque année, plusieurs milliers de personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone (CO). Il est la 1^{ère} cause de mortalité par gaz toxique car il est inodore, invisible et non irritant. Il provoque maux de tête, nausées et vertiges et peut être mortel en quelques minutes dans les cas les plus graves.

En 2014, en Limousin, 53 personnes ont été intoxiquées.

Ces intoxications concernent chacun d'entre nous et pourraient être évitées en respectant des mesures simples :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié,
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion

(chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...) : aérez au moins 10 minutes par jour, n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air de votre logement,

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu, ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement,
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage (brasero, barbecue...),
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En cas de suspicion d'intoxication due à un appareil à combustion, faites évacuer immédiatement les locaux et appeler le 112 (n° d'urgence européen), le 18 (sapeurs-pompiers) ou le 15 (SAMU).

TOUS HD À LA TNT HAUTE DÉFINITION

LE 5 AVRIL 2016

Le 5 avril 2016 prochain, la télévision numérique **terrestre** (TNT) passe à la haute définition (HD).



Environ 10% des foyers français reçoivent la télévision numérique **terrestre** (TNT) par une **antenne râteau** et ne possèdent aucun récepteur compatible avec la HD, selon l'Observatoire de l'équipement audiovisuel des foyers (Médiamétrie / CSA).



MPEG4 TNT HD

Pour ces foyers, il est donc primordial de tester dès à présent la compatibilité de leurs téléviseurs afin d'acquérir un équipement TNT HD avant le 5 avril pour chacun de leurs postes non compatibles (un adaptateur HD est suffisant, pour un coût de l'ordre de 25 €), sous peine de ne plus recevoir la télévision.

LE TEST :

Il n'est pas forcément évident de se rappeler quand on a acheté son téléviseur, ni même les détails de sa fiche technique. Un petit test peut néanmoins confirmer ou infirmer la compatibilité de l'appareil avec la TNT HD. Pour ce faire, il suffit de s'assurer que le signal provient bien de **l'antenne râteau** (pas de boîtier ADSL, de prise câble ou satellite) et d'allumer son téléviseur sur un canal qui émet théoriquement en HD. Arte, par exemple, propose une excellente couverture et se trouve par défaut sur les chaînes 7 et 57. Si, sur l'un de ces deux canaux, **le logo "Arte HD" est bien présent** (en plus de l'image et, éventuellement, du son), alors le téléviseur intègre déjà un décodeur TNT HD.

The logo for arte HD, featuring the word 'arte' in a bold, orange, lowercase font, followed by 'HD' in a white, uppercase font inside a grey square box.

Cette évolution de la norme de la TNT s'inscrit dans le cadre de décisions prises par le Premier Ministre pour permettre la libération des fréquences hertziennes de la bande des 700 MHz par les services audiovisuels vers les services de téléphonie mobile à très haut débit.

Outre le gain en ressource spectrale en faveur du déploiement de services mobiles, cette évolution va permettre de diffuser l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT en HD sur tout le territoire, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Le rendez-vous du mardi 5 avril 2016 constitue une opération technique importante qui sera accomplie en une seule nuit sur l'ensemble du territoire (hors Outre-Mer).

Elle aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la **télévision par l'antenne râteau** car seuls ceux disposant d'un équipement compatible avec la HD (téléviseur ou adaptateur TNT HD) pourront continuer à recevoir la télévision après le 5 avril. Par ailleurs, tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront ce même jour procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leurs téléviseurs.

En 2011, la Région Limousin a mis en place le dispositif « Energie Habitat » afin d'aider les particuliers à améliorer la performance énergétique de leur logement.

A partir de l'année 2015, la Région a souhaité renforcer son intervention au travers du dispositif « **Energie Habitat +** ».

Ce dispositif, centré sur l'efficacité énergétique des logements privés, permettra de diminuer les dépenses des particuliers en matière d'énergie et de contribuer à lutter contre la précarité énergétique. Les aides régionales doivent par ailleurs générer de nouveaux marchés pour les entreprises locales du bâtiment.

Les modalités d'intervention du nouveau dispositif sont les suivantes

- Peuvent prétendre à l'aide régionale :
 - les propriétaires occupants ou futurs occupants de résidences principales sous conditions de ressources (un seul plafond de ressources).
 - les propriétaires bailleurs de logements conventionnés, loués à titre de résidence principale.
- Un diagnostic thermique préalable est obligatoire. Il doit proposer des scénarii de travaux permettant d'atteindre à minima un gain énergétique de 20% pour les propriétaires occupants ou à minima l'étiquette C pour les propriétaires bailleurs. **Une aide forfaitaire de 350 €** est versée par la Région pour la réalisation du diagnostic thermique.
- L'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie de la Région est modulée en fonction du gain énergétique prévu après travaux par le diagnostic thermique. L'aide régionale peut être accordée dès 20% de gain énergétique.
La Région verse **une avance forfaitaire de 50% du montant de la subvention** dès l'attribution de l'aide aux travaux.

Gain énergétique atteint	Montant de l'aide régionale
de 20% à 30%	20% d'une dépense éligible plafonnée à 20 000 € HT, soit une subvention maximum de 4 000 €
de 31% à 40%	30% d'une dépense éligible plafonnée à 20 000 € HT, soit une subvention maximum de 6 000 €
au-dessus de 40%	40% d'une dépense éligible de plafonnée à 20 000 € HT, soit une subvention maximum de 8 000 €



Toutes les informations sur le dispositif ainsi que les formulaires de demandes d'aides sont en ligne sur le site de la Région : www.regionlimousin.fr

Judo Club Val de Briance



En décembre, le **Judo Club Val de Briance** a eu le plaisir d'organiser avec Gaylor le « **Judo Copain** » durant lequel les enfants ont pu inviter un copain de leur choix pour lui faire découvrir le judo.

C'est ensuite au tour des familles de participer au « **Judo Famille** » organisé par Sébastien... Un joli moment de partage, d'amusement, de sourires et de (fous)-rires pour les grands comme pour les petits...

Venez nous rejoindre dans une ambiance sportive, mais toujours conviviale !

Nous vous donnons RDV les mercredis, jeudis, vendredis et samedis pour vos séances découvertes !

Pour plus d'informations, un seul contact : judoclubvaldebriance@gmail.com



Le début de saison du Tennis Club Val de Briance



La saison sportive 2015-2016 a débuté dès octobre avec la coupe Charles Hervy puis le Championnat des plus de 35 ans. Deux équipes masculines étaient inscrites : si le parcours de l'équipe 1 fut certes relativement modeste cette année, l'équipe 2 a remporté le titre de Championne régionale ! Félicitations à tous les joueurs !

Une équipe était inscrite également en plus de 45 ans. Elle s'est hissée à une très honorable deuxième place régionale.

Une équipe de jeunes « Oranges » (8-9 ans) a participé également à sa première compétition.

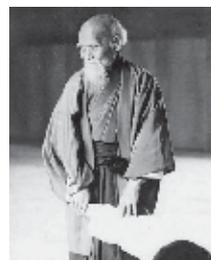
Aïkido Club Val de Briance

Cette année l'association Aïkido Club Val de Briance a changé les horaires de son entraînement au dojo de Solignac. C'est maintenant de **19h à 20h30 le lundi**.

Ces horaires moins tardifs nous ont permis d'accueillir de nouveaux pratiquants dont quatre adolescentes assidues.

Venez satisfaire votre curiosité, vous entraîner avec notre club dynamique et joyeux. Il n'y a pas d'âge pour la pratique de cet art martial qui ne requiert aucune aptitude sportive particulière.

A bientôt sur les tatamis !



Ci-jointe la photo du fondateur de l'aïkido, Maître Morihei Ueshiba

D'autres rencontres sont prévues pour 22 enfants du club qui suivent des cours avec M. Laloï.

Le club compte désormais 80 adhérents, un nombre à nouveau en hausse. Un tournoi interne est organisé pour eux, comme chaque année. Il débutera le 4 mars et se terminera au mois de juin, le 25 précisément.

Si vous souhaitez des renseignements relatifs à la vie du Club, jouer ou rejouer au tennis, pour le loisir ou la compétition, nous vous invitons toutes et tous à visiter le site du club (www.club.fft.fr/tcvaldebriance/), ou à nous contacter au 05 55 00 42 31.

Culture & Loisirs Val de Briance



Depuis 3 ans, l'association Culture et Loisirs Val de Briance propose un cours de Zumba au Vigen dans la grande salle du centre culturel polyvalent le mardi à 19h45. Vingt à trente personnes de Solignac et du Vigen et des environs participent aux séances. Imane, animatrice professionnelle, entraîne ces dames de 15 à 60 ans sur des rythmes latino et nord africains dans une cadence soutenue. Cette activité permet ainsi, dans la bonne humeur, de faire travailler bras, jambes, cœur, souffle mais aussi la coordination et la mémoire. Les enchaînements sont répétés pendant 4 à 5 séances.

Pour les personnes recherchant une activité plus « classique », nous proposons aussi des séances de gymnastique :

- le lundi à 14h30 pour les plus de 60 ans
- le mardi à 18h30 et le jeudi à 20h15 pour les 15-60 ans.



Dans les trois activités les personnes intéressées peuvent arriver à tout moment de l'année (la partie cours de la licence sera modulée). Une adhésion à la Fédération de Gymnastique Volontaire est proposée. Un certificat médical est obligatoire. Le matériel est entièrement fourni. **2 séances d'essai sont proposées.**

Alors venez avec vos baskets (et une bouteille d'eau) !

Une activité physique régulière n'a pas besoin d'être intense pour avoir des effets bénéfiques sur la santé, le moral et le bien-être.

AAPPMA Vienne Briance



Une nouvelle année de pêche commence, une année qui, espérons le, présentera de meilleures conditions de pêche que 2015. Cette année, le mandat du conseil d'administration de notre AAPPMA arrivant à son échéance, nous avons dû le 6 novembre dernier procéder à son renouvellement par la convocation d'une assemblée générale.

A l'issue de cette assemblée ont été élus :

- Président : PESTOURIE Michel
- Vice-président : PENOT Frédéric
- Secrétaire : GIRY Jean-Pierre
- Trésorier : PENOT Claude
- Administrateurs : PAPON Philippe, PAPON Anthony, MERLE Thierry, MERLE Matthieu et NARBONNÉ Claude.



Nous regrettons que les pêcheurs, membres actifs de notre association, aient en grande majorité ignoré ces élections : seule une quinzaine d'entre eux étaient présents alors que l'AAPPMA vend chaque année environ 300 cartes de pêche. Il faut savoir que, sans l'implication de chaque pêcheur dans la vie de notre association, la pratique de notre loisir favori sera à long terme condamnée sur la Briance à cause des embâcles et de l'accès aux rives.

Comme chaque année nous procéderons à un lâcher de truites portions sur les zones habituelles avant l'ouverture de la pêche à la truite. Que chacun ait sa chance ! Mais avant l'ouverture, il est nécessaire de posséder une carte de pêche. Cette année, comme habituellement, les cartes 2016 sont en vente à :

- l'Office du Tourisme de Solignac,
- le bar-tabac "Le Parvis" à Solignac,
- le bar-tabac "Le Café Crème" au Vigen,
- Décathlon, zone commerciale le Vigen.

Et bien sûr par l'intermédiaire d'internet :

www.cartedepeche.fr

Bonne saison à tous !

Les Amis de Solignac

Le club de pétanque les Amis de Solignac a tenu son assemblée générale samedi 12 décembre 2015 à la mairie. Les licenciés ont répondu présents et devant une quinzaine de membres, nous avons dressé un bilan positif de cette première année d'existence. Le club a organisé courant 2015 une soirée récréative ayant connu un franc succès, un concours de belote avec une centaine de joueurs ainsi qu'un concours de pétanque sur le terrain du Vigen avec plusieurs clubs invités.

Nous tenons à remercier les municipalités du Vigen et de Solignac représentées à notre assemblée.



Pour l'année 2016, le club s'est engagé pour le championnat des clubs afin de pratiquer la pétanque dans une compétition amicale et conviviale. Nous comptons sur vous tous et votre disponibilité afin de bien représenter le club de Solignac et de se faire connaître auprès des autres clubs.

D'autre part, un concours de belote est prévu le samedi 12 mars à 20 h à la salle des fêtes de Solignac. Une deuxième manifestation qui reste à définir aura lieu dans le courant de l'année.

En 2016, se tiendront également 2 concours de pétanque en saison estivale.

Prochainement, une tenue vestimentaire est prévue afin de représenter les couleurs de notre club et de notre commune.

L'association Les Amis de Solignac est ouverte à toute personne désirant arborer les couleurs de notre club et pratiquer la pétanque dans une ambiance amicale.

Afin de clôturer cette année, un repas s'est tenu au restaurant Le Saint-Eloi dans une ambiance conviviale.

En espérant que l'année suivante se déroule aussi bien que la précédente, nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente fin d'année et de bonnes fêtes.

MAZA'VAL



L'association Maza'val a débuté l'année scolaire avec l'organisation d'un après-midi zumba animé par Carine, le dimanche 15 novembre dans la salle des fêtes. Le premier cours était destiné aux enfants qui ont envahi la salle et ont dansé avec beaucoup d'énergie. Les adultes se sont montrés un peu moins courageux cette année !

Notre traditionnel marché de Noël a eu lieu le samedi 5 décembre, installé cette année encore sous des chapiteaux sur le parking du stade.

Le marché a accueilli un stand du Téléthon et le départ de la randonnée organisée par « Solignac en Balade » toujours dans le cadre du Téléthon.

La diversité des exposants présents permettait de trouver de nombreuses idées cadeaux pour tous les goûts : coffrets gourmands, madeleines, miel, bière locale... mais aussi de superbes bijoux ou accessoires ainsi que des décorations de Noël.

Les enfants des écoles et leurs enseignants avaient bien travaillé les semaines précédant

le marché pour préparer de nombreuses créations.

La vente des sapins a une fois de plus remporté un grand succès. La quasi-totalité des Nordman et Epicéa ont trouvé un foyer pour passer les fêtes de Noël.

Et comme à son habitude, le Père Noël nous a rendu visite à deux reprises dans la journée accompagné par Diamond et sa calèche. Les enfants ont pu le rencontrer et lui remettre leur lettre.

Une fois encore le marché de Noël s'est déroulé dans une ambiance conviviale et chaleureuse avec tout l'entrain des bénévoles de l'association.



L'huître en fête



Cette année encore, le temps était de la partie, merci Saint Théau !

Pour la douzième année consécutive, l'huître en fête a connu, à nouveau, un immense succès et a battu tous les records, à la grande satisfaction des exposants et de l'équipe des bénévoles qui a merveilleusement maîtrisé l'activité débordante qui régnait en cuisine. Les fidèles et habitués étaient heureux de converger et de se retrouver au stade Raymond Breuil, pour cette fête désormais incontournable. Certains très organisés avaient même apporté leurs tables, bancs et couverts pour investir les pelouses et ne les quitter qu'à la nuit tombée.

Claude Oyarsabal tient encore une fois à remercier l'ensemble des bénévoles qui par leur disponibilité, générosité dans l'effort et le sens du bien recevoir s'active pour la pérennité de cette manifestation.

Cette lourde et importante logistique est facilitée grâce au concours de la mairie et des employés municipaux. Nous adressons également un grand merci à l'Union Sportive Solignac Le Vigen pour le prêt des vestiaires.

Le Président de l'Office de Tourisme et son équipe vous présentent leurs meilleurs vœux et vous donnent rendez-vous en 2016 pour une nouvelle dégustation.

Comité de Jumelage de Solignac

Le comité de Jumelage de Solignac vous invite à son traditionnel **REPAS ESPAGNOL**, le samedi **30 avril 2016**.

Venez nombreux déguster une délicieuse « paëlla maison » dans une ambiance conviviale.

Du 23 au 27 juin, nous aurons la joie d'accueillir nos amis belges.

Lions Club Solignac en Limousin



Créé le 18 juin 1994, le Lions Club Solignac en Limousin rayonne sur une douzaine de communes du sud de Limoges. Par ses actions, il apporte un peu d'aide aux plus défavorisés. Ses actions sociales, humanitaires et humanistes visent à défendre des valeurs de base dont notre société a tant besoin.

Le 28 novembre dernier, un dîner dansant a eu lieu à la salle des fêtes de Saint-Paul. Le bénéfice de la soirée est intégralement versé à l'Accueil Thérapeutique de jour Alzheimer, 43, route de Nexon à Limoges, et au profit spécifique de leur nouveau service d'accueil de jour itinérant sur l'ensemble du territoire Haut-Viennois.

Le 5 décembre, comme chaque année, à l'occasion du Téléthon, c'est une dizaine de membres qui se trouvaient pendant plusieurs heures à la Mairie de Limoges pour répondre au 3637.

Le 5 également, le Club Solignac en Limousin a participé au marché de Noël de Solignac. Les visiteurs ont pu acquérir de magnifiques écharpes, des conserves d'un producteur du département, sans oublier les délicieux canelés.

La prochaine manifestation est notre traditionnel grand Loto. Il se déroulera le jeudi 5 mai. Cette année ce sera à la salle des fêtes du Vigen.

Alors, si vous voulez mieux connaître le Lions Club, nous sommes à votre écoute, et rejoignez-nous !

Alain ROUFFY,
président 2015-2016
du Lions Club Solignac en Limousin.



Cette année, le groupe folklorique stavelotain « Le Réveil Ardennais » sera du voyage.

Nous en profiterons entre autre pour passer avec eux une soirée festive autour d'un **REPAS BELGE** le vendredi **24 juin 2016**.

Ce sera l'occasion pour tous ceux qui le souhaitent de faire davantage connaissance avec nos amis de Stavelot et leurs danses traditionnelles.

Renaissance de Solignac-Le Vigen

Concert aux Chandelles

Le vendredi 18 décembre, pour son 32^{ème} Concert aux Chandelles, l'association Renaissance de Solignac-Le Vigen a accueilli dans



l'abbatiale Marielle Nordmann et le Quatuor Varèse. La harpiste venait pour la quatrième fois avec toujours autant de plaisir rencontrer ses "rats des champs" comme elle appelle affectueusement les membres de l'association. Le son cristallin de la harpe et le talentueux quatuor ont enchanté plus de 600 personnes enthousiastes dans des œuvres de Dvorak, Vivaldi ou Debussy.

Le chœur d'hommes "Homm' et Gars" de St Yrieix a ouvert le concert par des chants de Noël et les voix d'anges de leurs deux très jeunes recrues.

La féerie des milliers de chandelles avait commencé dès l'arrivée, sur les nouveaux murets de la place Georges Dubreuil.

A bientôt pour une année 2016 riche en projets !

Foyer des Aînés de Solignac

Les derniers mois de l'année sont pour les Aînés des mois festifs.



En effet nous avons eu, comme tous les ans, le repas du Foyer, le 26 novembre et le repas des Aînés le 12 décembre. Dans les deux cas nous avons apprécié la cuisine solignacoise.

Et la nouvelle année débute sur le même rythme : galette des rois, crêpes de la chandeleur qui viendront nous soutenir dans l'effort de nos parties de scrabble, de belote, de bridge...

Notre assemblée générale se tiendra le 17 mars prochain dans le local du foyer des Aînés, place Georges Dubreuil. C'est le moment de venir nous rejoindre.

A bientôt donc.

Théâtre : retour sur une belle année

L'année 2015 fut riche pour notre troupe « Pourquoi pas... Jeux ! ».



L'association a présenté au premier semestre un projet destiné aux enfants mis en scène par Sandrine Juge : « **Pour faire un bon petit chaperon** » de Christian Jolibois. De nombreux enfants ont pu s'émerveiller lors des représentations à Solignac, Royères et Condat-sur-Vienne.

Après avoir travaillé la pièce « **Les belles sœurs** » d'Eric Assous en 2014, nous avons eu le bonheur de la jouer huit fois. Suite à une première à Solignac en janvier, nous avons baladé notre pièce dans toute la région (Condat sur Vienne, Eymoutiers, Saint-Léonard de Noblat, Rilhac-Rançon, Bonnac-la-Côte) avec la joie de rencontrer à chaque fois un public nombreux et enthousiaste (dont deux représentations au profit du Secours Catholique).

Nous sommes fiers d'avoir porté les couleurs de Solignac à travers la Haute-Vienne. Quelle joie d'avoir fait rire plus de 700 personnes.

Nous terminons cette tournée à Solignac le dimanche 31 janvier 2016 (à 15h) pour répondre à la demande de nombreuses personnes attirées par un bouche à oreille positif !

Dès février 2016, la troupe, composée de Raphaël Martin (metteur en scène), Sandrine Juge, Delphine Simonin, Annick Lemaître, Vincent Drevet, Christian Lainé et Fabrice Chouvel (seule Cathy Nouaille fait une pause théâtrale), se remet au travail pour présenter en 2017 une nouvelle comédie pour le plaisir de tous.

Merci encore à la Mairie de Solignac, à tous les spectateurs et tous les amis associés à la troupe de nous avoir portés une nouvelle fois dans nos projets. A très vite...

Pour la troupe, **Fabrice Chouvel**
06 11 78 73 31/fabrice.chouvel@laposte.net



Le sommeil est un élément indispensable pour notre organisme. Il est important de bien dormir et suffisamment afin de faire face aux défis de chaque nouvelle journée.

Gros ou petit dormeur, lève-tôt ou couche-tard, chacun a son propre rythme mais nous devons composer avec nos différentes obligations ; en moyenne un adulte dort entre 7 à 8 heures par nuit alors qu'un enfant doit dormir 10 à 12 heures. La durée idéale d'une nuit de sommeil est celle qui donne le sentiment d'être en forme et efficace le lendemain matin. Le sommeil intervient environ toutes les 24 heures commandé par notre horloge interne, on parle de rythme circadien (autour du jour). Grâce à cette horloge, les rythmes s'ajustent à notre environnement qui varie selon la lumière du soleil et notre vie sociale. Ainsi ceux qui ont du mal à s'endormir tôt et se lever tôt sont dits « du soir » et à l'inverse ceux qui dorment très tôt et se lèvent très tôt sont dits « du matin ».

Il faut savoir que, lors d'une privation de sommeil intense, le corps continuera à réagir selon son rythme habituel et qu'une dette de sommeil contractée par un coucher tardif ne sera pas récupérée par une « grasse matinée ».

Il faut donc avoir des heures régulières pour favoriser l'endormissement. Notre corps anticipe et programme plus facilement ce qui va permettre de s'endormir – d'où l'importance pour les enfants de couchers à heure régulière et de rituels pour qu'ils se préparent à s'endormir plus facilement.

Le sommeil est composé de 4 cycles que l'on peut comparer à un train avec différents wagons : endormissement, sommeil léger, profond, paradoxal (celui des rêves) et qui sont d'environ 1 h 30. Nous en avons au moins 3, voire 4, dans la nuit. C'est au début de la nuit jusqu'à 3-4 heures que le sommeil est le plus abondant et le plus réparateur, il compte double.

Mais pour bien dormir, il faut aussi un environnement calme et à bonne température (19 ° maxi). Eviter les jeux ou le travail sur écran trop tard qui sont sources d'excitation pour le cerveau.

D'autres contextes peuvent être source de mauvais sommeil : une mauvaise alimentation ou une alimentation trop lourde ou grasse le soir, mais également l'abus de café ou de soda. Le stress et les aléas de la vie quotidienne sont aussi des sources de mauvais sommeil.

Un sommeil de qualité et de quantité est un gain de temps. Ses bienfaits sont multiples et il participe à notre bien-être et à notre efficacité.



AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



1 362 euros

Tel est le montant de la collecte du Téléthon qui s'est déroulé pour la première fois le samedi 5 décembre dans les communes de Solignac et du Vigen.



Les deux municipalités et plusieurs associations se sont mobilisées pour proposer un programme riche et varié dans divers lieux : bibliothèque et stade du Vigen, salle des fêtes, place Georges Dubreuil, Pôle Jeunesse et stade de Solignac.

Dans quelques semaines, tous ces bénévoles seront invités à se retrouver autour d'une table pour une analyse de cette manifestation.

Pour votre participation et votre générosité,
nous vous adressons un grand

Merci !

